

LES CABINES TÉLÉPHONIQUES, MICROS LIEUX D'EXPOSITIONS POUR LA JEUNESSE ET LES ARTISTES EN DEVENIR DE VEVEY ET ENVIRONS



Présentation :

Deux anciennes cabines téléphoniques se muent en dispositif d'expressions diverses qui répondent à la réalisation de concepts créatifs, ludiques et/ou utilitaires proposés par des jeunes ou collectifs de jeunes, des habitant·e·s de la région ou par le bureau de l'animation-jeunesse et les services de la Ville. Leurs exploitations ponctuelles visent à questionner les passant·e·s sur leur aménagement dans l'espace public en les rendant complices des concepts exposés.

Le bureau de l'animation-jeunesse accompagne et soutient, logistiquement et/ou financièrement, les projets choisis. Des critères de réalisation définis permettent de guider les acteurs·trices des projets et de poser les lignes directrices pour le suivi des projets.

Les cabines peuvent être ouvertes ou fermées en fonction des projets amenés. Elles peuvent aussi être amenées à se répondre par un projet qui les investirait conjointement ou par un thème commun.

Public et fréquentation :

Ces installations se trouvant dans l'espace public, elles s'adressent aux passant·e·s.

Partenaires et coordination :

Enfants, jeunes ou moins jeunes, individuellement, en groupe ou en association, différents services communaux ou simplement passant·e·s.

Lieu-x :

Cabine de « Kratzer » : au sud de la rue du Panorama, en dessous du collège Kratzer, à l'intersection avec la rue du Simplon.

Cabine de « la Place du 14 juin » sur l'esplanade entre le centre St-Antoine et la BCV.

Promotion :

Conditions, dimensions, explication et mise en avant des projets par le site internet jeunesse et les réseaux sociaux (Facebook, Instagram). Affiche F4 explicative du concept, apposée de manière permanente sur la face métallique de la cabine. L'affiche F4 peut être réalisée par l'exposant·e ou par le bureau de l'animation-jeunesse (coûts d'impression = 100.-).

Moyens et outils de réalisation :

1. Administratif :
 - Coordination par le bureau de l'animation-jeunesse
 - Conditions d'utilisation, fiche méthodologique
2. Matériel :
 - Alimentation électrique
 - Fiche technique
 - Soutien financier